



FICHE ACTION TPE 4

Accompagner l'installation des commissions paritaires régionales interprofessionnelles

Pilote

DIRECCTE

Partenaires associés

Organisations professionnelles et syndicales—MSA

Cible

TPE artisanales et agricoles

Janvier 2018

Descriptif

Mise en place des institutions de dialogue social.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Mise en place, après le scrutin TPE d'une commission paritaire interprofessionnelle

Phase 2 : Identifier avec la CPRI les attentes de démarches ciblées sur un métier ou une profession et les modalités de l'accompagnement

Phase 3 : Mettre en place et accompagner les commissions paritaires Hygiène sécurité Condition de travail en agriculture

Indicateurs

Nombre de réunions ayant pour thème la santé et sécurité, thèmes abordés.

Nombre d'appuis apportés par le pôle T à ces instances.

Nombre d'entreprises couvertes.

2017 :
Phase 1

2018 :
Phase 2

2018-2020 :
Phase 3

2020 : bilan
de l'action